

☞ GENEVIÈVE PAQUET, LL. M. ☞  
Avocate / Lawyer

---

Le 27 juillet 2020

‘Par SDE’

**Me Véronique Dubois**

Secrétaire pour la Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Qc)  
H4Z 1A2

---

**Objet :**        **Dossier R-4008-2017**  
*Demande d'Énergir concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et à la vente de gaz naturel renouvelable*

---

Chère consoeur,

En réponse à la demande de la Régie, formulée dans votre correspondance du 21 juillet 2020, de transmettre les commentaires relatifs aux options de traitement procédural envisagées pour le tarif GNR provisoire applicable à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020, le GRAME soumet qu'il privilégie l'option 2, soit de convoquer une audience les 16 et 17 septembre 2020, afin de permettre une décision sur le tarif GNR provisoire au plus tard le 30 septembre 2020.

Cette option permettrait d'éviter une application rétroactive de ce tarif pour la clientèle d'Énergir. Bien que la rétroactivité prévue à l'option 1 soit limitée, la stabilité tarifaire est certainement l'option à privilégier pour assurer un intérêt pour l'achat de GNR.

Les représentants du GRAME sont toutefois disponibles aux dates proposées dans les 2 options présentées par la Régie.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.

*(S) Geneviève Paquet*

**Geneviève Paquet, avocate**

cc. Me Hugo Sigouin-Plasse pour Énergir

---

3090, boul. le Carrefour, suite 200, Laval, Québec, H7T 2J7  
Téléphone : 450-687-5055, poste 226 ; Télécopieur : 450-687-8181  
Courriel : genevieve\_paquet@videotron.ca